Les oiseaux de la plaine de Caen. Enquête ornithologique de 2018

Par Frédéric Malvaud et Jean-Pierre Aumont

Dates de prospection : 24 et 25 mars 2018
26 et 27 mai 2018

Résumé

La LPO Normandie a conduit, en mars et en mai 2018, deux week-ends de prospection ornithologique qui ont rassemblé 18 observateurs sur le secteur de Caen-Falaise en Basse-Normandie. Cette enquête avait pour objectif d'évaluer la richesse avifaunistique sur ce secteur de plaine situé entre les collines du pays d'Auge et les hauteurs de Falaise.
L'analyse des résultats fait apparaître une diversité de 68 espèces d'oiseaux et une densité de 173 couples par km², toutes espèces confondues.
Comparé à d'autres régions de la Normandie, ces valeurs se rapprochent de celles des grandes plaines de Normandie, comme le plateau du Neubourg ou la plaine de Saint-André de l'Eure.
Des résultats d'analyse, il ressort que les espèces communes sont bien représentées. Il en est de même pour l'Alouette des champs. A l'inverse, les espèces inféodées aux plaines comme la Caille des blés et la Perdrix grise ont une densité plutôt faible.
La présence et l'abondance de l'Hypolaïs polyglotte est assez remarquable.
L'Oedicnème criard, espèce emblématique, a été observé lors du passage en mai, mais les effectifs n'ont pu être estimés.

La plaine méridionale de Caen offre encore une avifaune commune satisfaisante mais présente des signaux d'alarme sur certaines espèces plus rares ou plus spécialisées.

I. Introduction

Les observateurs bénévoles et salariés de la LPO Normandie se sont retrouvés dans la partie méridionale de la plaine de Caen, en mars et en mai 2018, pour deux week-ends de prospection ornithologique.
Cette enquête avait pour objectif d'évaluer la densité des espèces d'oiseaux sur ce secteur de plaine situé entre les collines du pays d'Auge à l'Est et celles de la campagne de Falaise à l'Ouest, avec une surface de 20 000 ha (200 km²).
Sur cette surface, 2 110 ha ont été prospectés en mars et 1 728 ha en mai soit respectivement 10 % et 8,3 % de la surface totale.

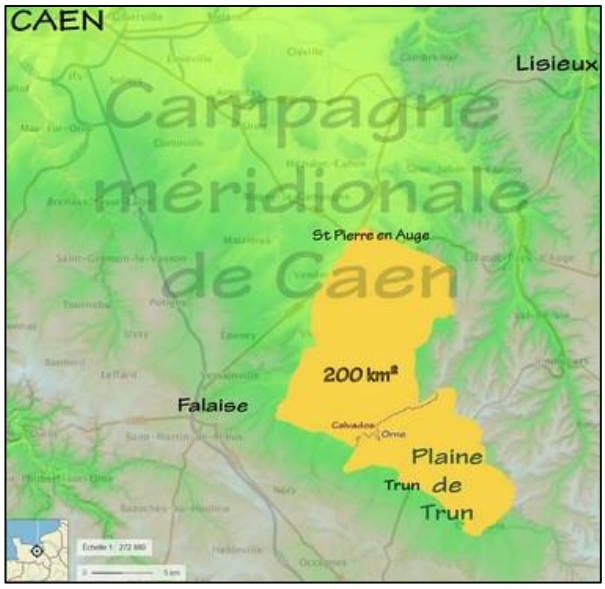

Carte 1 : Zone de prospection dans la Plaine méridionale de Caen

D'après l'Inventaire des paysages de Basse-Normandie (Brunet et Girardin 2016), nous sommes encore dans le bassin sédimentaire parisien (calcaires jurassiques couverts de lœss) sans grand relief. La famille de paysages qui nous intéresse est une partie des « Paysages de campagnes découvertes » avec deux unités de paysage appelées « La plaine des vastes horizons ou campagne de Caen méridionale » et la « plaine de Trun » (carte 1). Avec plus de précision, il est noté que : « *Les campagnes découvertes sont habituellement synonymes d'espaces nus que parsèment seulement les silhouettes des villages et de quelques bois résiduels. Cependant en Basse-Normandie, les campagnes découvertes ne sont jamais dépourvues d'arbres. On y observe les enclos des habitats, parcs des châteaux, bosquets, vestiges de haies, limites de finage ou de haies bordières de vieux chemins ou de voies ferrées étroites disparues*».
Cependant, nous observons encore aujourd'hui, dans ce secteur méridional de la plaine de Caen, une forte conversion des terres agricoles extensives en grandes cultures céréalières avec disparition des haies dans de nombreux endroits.

II. Méthodologie

Durant les deux week-ends de mars et mai, les observateurs se sont déployés sur 10 zones échantillon (carte 2, tableau 1) et ont réalisé un comptage systématique des oiseaux (en nombre de couples). Nous considérons 100 m à gauche et à droite autour de l'observateur, ce qui revient à prospecter 100 ha (1 km²) pour 5 kms parcourus.
La méthodologie appliquée a été mise au point par le conseil scientifique de la LPO Normandie. (Noël 2017).

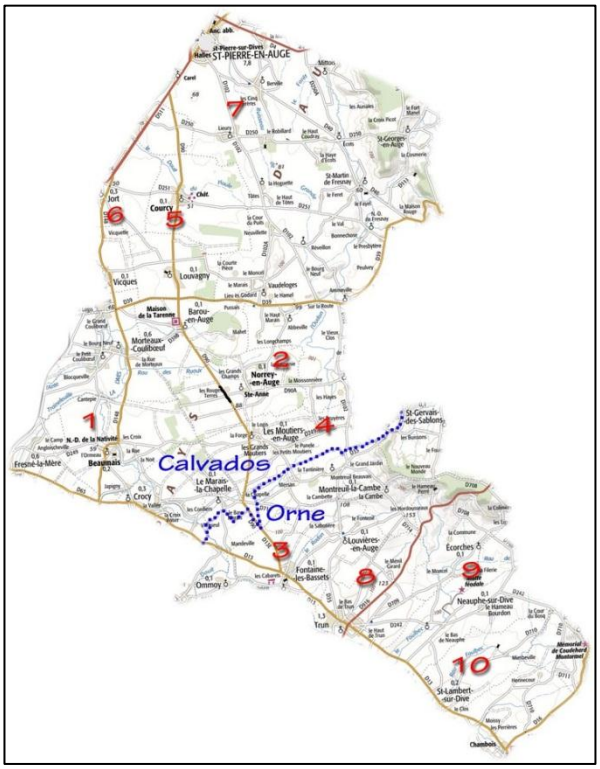

Carte 2 : Carte des communes prospectées
(1. Beaumais, 2. Norrey-en-Auge, 3. Fontaine-les-Bassets, 4. Les Moutiers-en-Auge, 5. Courcy, 6. Jort, 7. L'Oudon, 8. Trun, 9. Neauphe-sur-Dive, 10. Saint Lambert-sur-Dive)

Zone N°	Commune	Département	Superficie prospectée (ha)	
			Mars	juin
1	Beaumais	Calvados (14)	180	170
2	Norrey-en-Auge	Calvados (14)	280	86
3	Fontaine-les-Bassets	Calvados (14)	200	132
4	Les Moutiers-en-Auge	Calvados (14)	200	212
5	Courcy	Calvados (14)	330	283
6	Jort	Calvados (14)	280	202
7	L'Oudon	Calvados (14)	200	151
8	Trun	Orne (61)	180	226
9	Neauphe-sur-Dive	Orne (61)	140	90
10	Saint-Lambert-sur-Dive	Orne (61)	120	176
Superficie totale (ha)			**2 110**	**1 728**

Tableau 1 : Zones prospectées

III. Analyse générale de l'avifaune

Les données relevées sur le terrain ont été analysées par :

- La fréquence qui mesure la présence de l'espèce sur la zone étudiée. 100 % signifie que l'espèce a été contactée sur toutes les zones échantillon.
- l'abondance ou les effectifs estimés ; elle ne s'exprime que si la densité dépasse 0,1 couple au km² et que la fréquence est supérieure à 30 %.

Ces éléments apparaissent dans le tableau 2, auxquels s'ajoutent l'évaluation des effectifs sur la zone prospectée (200 km² ou 20 000 ha) et l'extrapolation à l'ensemble de la plaine estimée à 1 000 km² ou 100 000 ha. L'état de conservation de chaque espèce est rappelé dans les 2 dernières colonnes.

	Espèce	Fréquence (%)	Abondance (couples/km²)	Effectifs estimés Plaine de Caen (couples) (20 000 ha)	Effectifs estimés Plaine de Caen (couples) (100 000 ha)	Statut en Normandie	Statut UICN en Région
1	Accenteur mouchet	100	6,4	1 280	6 400	TC	LC
2	Alouette des champs	100	9,1	1 820	9 100	C	NT
3	Bergeronnette des ruisseaux	10	nc	nc	nc	PC	NT
4	Bergeronnette flavéole	20	nc	nc	nc	PC	LC
5	Bergeronnette grise	90	1,4	280	1 400	C	LC
6	Bergeronnette printanière	20	nc	nc	nc	PC	LC
7	Bouvreuil pivoine	30	nc	nc	nc	C	NT
8	Bruant jaune	100	4,4	880	4 400	C	NT
9	Bruant proyer	70	2,0	400	2 000	PC	NT
10	Bruant zizi	100	2,7	540	2 700	PC	LC
11	Busard Saint-Martin	60	nc	nc	nc	AR	NT
12	Buse variable	100	0,2	40	200	PC	LC
13	Caille des blés	30	0,4	80	400	PC	NT
14	Canard colvert	70	0,3	60	300	PC	LC
15	Chardonneret élégant	100	1,2	240	1 200	C	NT
16	Chevêche d'Athéna	30	nc	nc	nc	PC	NT
17	Choucas des tours	60	1,5	300	1 500	C	NT
18	Corbeau freux	20	nc	nc	nc	C	NT
19	Corneille noire	100	6,1	1 220	6 100	TC	LC
20	Coucou gris	50	0,5	100	500	PC	NT
21	Effraie des clochers	20	nc	nc	nc	PC	NT
22	Epervier d'Europe	30				AR	VU
23	Etourneau sansonnet	100	3,9	780	3 900	TC	LC
24	Faisan de colchide	80	0,7	140	700	C	LC
25	Faucon crécerelle	100	0,1	20	100	PC	NT
26	Fauvette à tête	100	9,6	1 920	9 600	TC	LC

	Espèce	Fréquence (%)	Abondance (couples/km²)	Effectifs estimés Plaine de Caen (couples) (20 000 ha)	Effectifs estimés Plaine de Caen (couples) (100 000 ha)	Statut en Normandie	Statut UICN en Région
	noire						
27	Fauvette babillarde	20	nc	nc	nc	AR	NT
28	Fauvette des jardins	40	0,2	40	200	C	NT
29	Fauvette grisette	90	2,4	480	2 400	C	NT
30	Gallinule poule-d'eau	90	0,4	80	400	C	LC
31	Geai des chênes	70	0,7	140	700	C	LC
32	Gobemouche gris	40	0,3	60	300	C	NT
33	Grimpereau des jardins	90	0,9	180	900	C	LC
34	Grive draine	100	2,4	480	2 400	C	NT
35	Grive musicienne	100	2,6	520	2 600	TC	LC
36	Hirondelle de fenêtre	60	1,4	280	1 400	C	NT
37	Hirondelle rustique	100	4,4	880	4 400	TC	LC
38	Hypolaïs polyglotte	100	4,5	900	4 500	C	LC
39	Linotte mélodieuse	100	3,6	720	3 600	C	NT
40	Locustelle tachetée	10	nc	nc	nc	PC	NT
41	Martinet noir	50	0,9	180	900	C	LC
42	Merle noir	100	13,9	2 780	13 900	TC	LC
43	Mésange à longue queue	60	0,9	180	900	C	LC
44	Mésange bleue	100	3,3	660	3 300	TC	LC
45	Mésange charbonnière	100	3,9	780	3 900	TC	LC
46	Mésange nonnette	30	0,1	20	100	C	NT
47	Moineau domestique	100	12,4	2 480	12 400	TC	LC
48	**Oedicnème criard**	**10**	**nc**	**nc**	**nc**	**TR**	**EN**
49	Perdrix grise	90	0,9	180	900	C	NT
50	Pic épeiche	100	0,9	180	900	C	LC
51	Pic épeichette	10	nc	nc	nc	PC	NT
52	Pic vert	100	1,1	220	1 100	C	LC
53	Pie bavarde	100	1,5	300	1 500	C	NT
54	Pigeon biset	80	5,5	1 100	5 500	C	LC
55	Pigeon ramier	100	8,4	1 680	8 400	TC	LC
56	Pinson des arbres	100	17,4	3 480	17 400	TC	LC
57	Pipit des arbres	30	0,4	80	400	C	LC
58	Pouillot véloce	100	5,5	1 100	5 500	TC	LC
59	Roitelet huppé	30	nc	nc	nc	C	NT
60	Rougegorge familier	100	7,6	1 520	7 600	TC	LC

	Espèce	Fréquence (%)	Abondance (couples/km²)	Effectifs estimés Plaine de Caen (couples) (20 000 ha)	Effectifs estimés Plaine de Caen (couples) (100 000 ha)	Statut en Normandie	Statut UICN en Région
61	Rougequeue à front blanc	10	nc	nc	nc	PC	LC
62	Rougequeue noir	60	0,5	100	500	C	LC
63	Sittelle torchepot	20	nc	nc	nc	C	NT
64	Tarier pâtre	40	0,2	40	200	C	NT
65	Tourterelle des bois	50	0,7	140	700	C	NT
66	Tourterelle turque	100	5,0	1 000	5 000	TC	LC
67	Troglodyte mignon	100	6,8	1 360	6 800	TC	LC
68	Verdier d'Europe	90	1,3	260	1 300	TC	LC
	Total des effectifs (couples)			**34 680**	**173 400**		

Tableau 2 : Fréquence et abondance des espèces contactées – nc= non calculé.
UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature. CR : en danger critique d'extinction, EN : en danger d'extinction, VU : vulnérable, D : en déclin, NT : quasi menacée, LC : préoccupation mineure, NA : non applicable
Statut en Normandie : TC : espèce très commune ; C : espèce commune ; PC : espèce peu commune ; AR : espèce assez rare ; R : espèce rare ; TR : espèce très rare ; Irr : Espèce irrégulière
En rouge : espèces très rares, orange : espèces assez rares, jaune : espèces peu communes

IV. Abondance et diversité

La densité globale pour la plaine méridionale de Caen est de 173 couples par km².
La diversité aviaire sur la plaine méridionale de Caen est de 68 espèces d'oiseaux.
En comparant les données obtenues pour d'autres régions normandes, de paysage similaire (graphique 1), on remarque que la plaine de Caen occupe une position plutôt favorable quant à la densité et la diversité. Seul le plateau de Madrie traversé en son milieu par la vallée de l'Eure offre de meilleurs résultats.
La comparaison aux autres milieux (graphique 2), permet d'appréhender les écarts concernant tant la densité que la diversité.

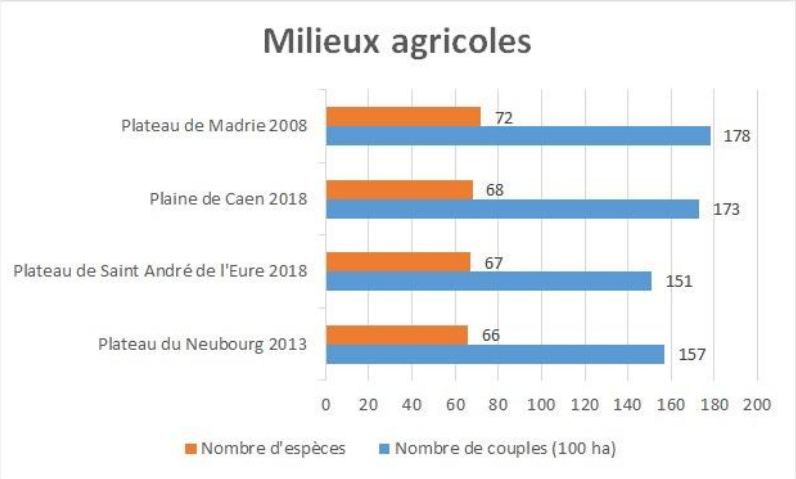

Graphique 1 : Fréquence et abondance en milieux agricoles

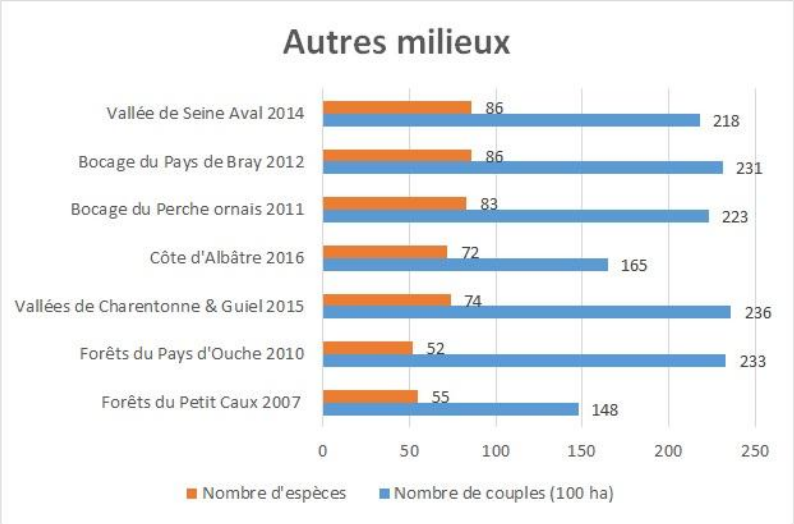

Graphique 2 : Fréquence et abondance dans les autres milieux

V. Fréquence

Une trentaine d'espèces présentent une fréquence supérieure à 80 %. Parmi les plus remarquables il faut signaler :

- L'Alouette des champs contactée sur tous les secteurs prospectés,
- Les bruants jaunes et zizi,
- La Linotte mélodieuse,
- L'Hypolaïs polyglotte contacté sur chaque échantillon,
- Le Bruant Proyer (espèce assez rare) présent avec une fréquence de 70 %.

En revanche, pour la Caille des blés, les roitelets, les bergeronnettes flavéole ou printanière, et le Corbeau freux, la fréquence est de 20 ou 30 % suivant l'espèce.
Le Rossignol philomèle est absent.
Le Rouge-queue à front blanc a été contacté une fois seulement sur le secteur de Trun.

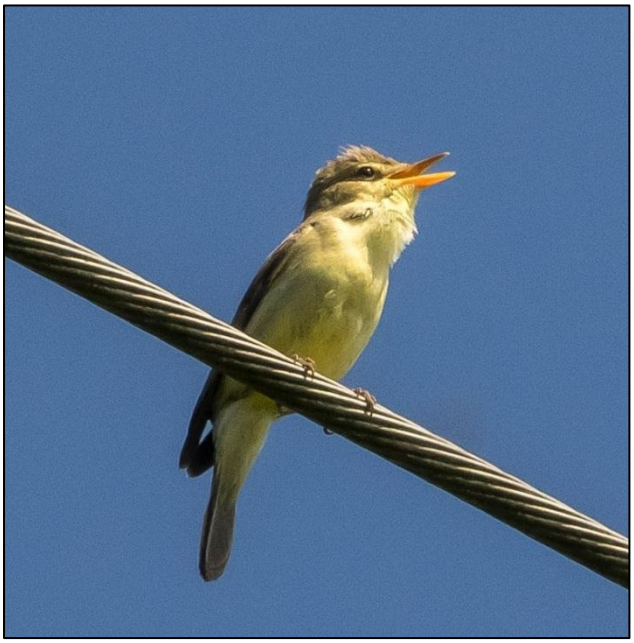

Photo 1 : Hypolaïs polyglotte (J.-P. Aumont)

Photo 2 : Alouette des champs (D. Gibouin)

Photo 3 : Bruant proyer (S. Dezailles)

VI. Intérêt patrimonial

L'intérêt patrimonial s'interprète à partir des deux dernières colonnes du tableau 2 :

- Le statut des espèces observées régulièrement dans la région,
- Les catégories définies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Les espèces très communes (TC) ou communes (C) représentent 72 % du nombre d'espèces du secteur prospecté (49 sur 68 espèces).
Les espèces peu communes (PC), assez rares (AR) et très rares (TR) représentent 28 % du nombre d'espèces du secteur prospecté (19 sur 68 espèces).

Espèces très rares (en rouge dans le tableau 2)
L'Oedicnème criard est en danger d'extinction. Un seul individu a été formellement identifié (observation et photo) en mai. Pourtant, il était présent dans les anciens atlas nicheurs. Cet oiseau est cependant présent pendant la période de migration : 84 individus ont été signalés et comptés le 25 septembre 2018 (Infonat – Malvaud et Lery).

Espèces assez rares (en orange dans le tableau 2)
Ce sont :

- Le Busard Saint-Martin : sur les 10 échantillons prospectés, il a été observé sur 5 zones en mars et sur 3 zones en mai.
- La Fauvette babillarde contactée uniquement sur 2 sites.
- L'Epervier d'Europe : aucune observation en mars et 3 seulement en mai.

Espèces peu communes (en jaune dans le tableau 2).
Elles représentent 22% des espèces.
Neuf sont quasi-menacées (NT) du fait de leurs faibles effectifs et/ou de leur spécialisation. Ce sont principalement : le Bruant proyer, la Caille des blés, le Coucou gris, le Faucon crécerelle et la Locustelle tachetée.

Photo 4 : Faucon crécerelle (M. Ménanteau)

VII. Conclusion

La région méridionale de la plaine de Caen occupe encore une position favorable pour les oiseaux, avec une densité moyenne de 173 couples par km² et 68 espèces.
Les espèces communes et opportunistes sont bien représentées et une trentaine est présente dans tous les échantillons qui ont été prospectés.
Pour les espèces spécialisées des milieux ouverts, à l'exception de l'Alouette des champs, on observe une raréfaction des effectifs au point d'avoir des données à la limite ou en dessous du seuil de comptage comme les bergeronnettes flavéole et printanière, le Faucon crécerelle, le Tarier pâtre ou le Corbeau freux.
La menace qui pèse sur l'avifaune de cette région est la suivante : au fur et à mesure que l'on se déplace de la région de Trun dans l'Orne vers la zone fortement anthropisée de Caen, on assiste à une transformation sensible du paysage avec une raréfaction des herbages et des haies bocagères au profit de surfaces cultivées de manière intensive. Il en découle un appauvrissement du nombre d'espèces qui rapproche la plaine méridionale de Caen des autres plaines céréalières normandes comme la plaine du Neubourg ou la plaine de Saint-André de l'Eure.
L'Oedicnème criard semble se maintenir en plaine méridionale de Caen, mais cet oiseau nécessiterait un suivi particulier.

VIII. Remerciements

La LPO Normandie remercie vivement les participants qui ont eu le plaisir à prospecter cette région de la Basse-Normandie.

AUMONT	Martine	ELLERON	Hervé	LOIR	Dominique
AUMONT	Jean-Pierre	GREGE	Agnès	MALVAUD	Frédéric
AVENEL	Joffrey	GREGE	Guillaume	NOEL	Myriam
BOISSIERE	Danièle	GREGE	Richard	ROUX	Joëlle
DEZAILLES	Sylvie	LEMONNIER	Claire	SZWAICER	Hervé
DULONDEL	Jean-Pierre	LERY	Richard	TRANCHARD	Sylviane

IX. Bibliographie

Brunet P. et Girardin P. 2016. *Inventaire des paysages de Basse-Normandie*. DREAL Normandie.

Issa N. et Muller Y. coord. 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. 2005-2012.* LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé. Paris. 1 408 pages.

Noel M. 2017. Méthodologie des enquêtes ornithologiques de la LPO Normandie sur les zones biogéographiques normandes. *L'Oiseau Libre*. 10 : 154-156.

Photo 5 : Oedicnème criard (F. Malvaud)